

Zeitschrift:	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
Herausgeber:	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
Band:	33 (1925)
Heft:	5
Artikel:	Au sujet de l'insigne des sourds, sourds-muets et aveugles
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-973899

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au Théâtre, sous la présidence de M. le Dr André Guisan (Lausanne), président central. Quatorze sections y étaient représentées par quarante délégués, dont un important contingent de membres de la section de Nyon.

Le rapport présidentiel sur l'exercice 1924 relève que toutes les sections rivalisent d'activité, aussi bien dans le domaine hygiénique que philanthropique. L'automobile-ambulance a parcouru 6511 kilomètres. Les dons suivants ont été répartis après clôture de l'exercice: 200 fr. au Centre anti-cancéreux romand; 200 fr. au Foyer « Source-Croix-Rouge »; 100 fr. à la Ligue vaudoise contre la tuberculose, à la Société des Incurables libres, au fonds des Infirmières-visiteuses; 300 fr. à la Société des Samaritains; 100 fr. au Cartel romand d'hygiène sociale et morale. Les comptes présentent fr. 2757.59 aux recettes et fr. 2075.84 aux dépenses.

La série sortante du comité, composée de M. André Guisan (Lausanne) et M^{me} Ferdinand Cornaz (Payerne), a été réélue. L'assemblée de 1926 se tiendra à Yverdon, sur l'invitation de la section de cette localité.

M. le Dr Jean de Meyenbourg, professeur d'anatomie pathologique à l'Université de Lausanne, a fait ensuite une magistrale conférence sur la lutte contre le cancer. Il a rappelé la fondation du Centre anti-cancéreux romand, dont il est le directeur, ainsi que le mouvement important inauguré dernièrement pour lutter contre la terrible maladie. Le combat est bien mené et des résultats satisfaisants sont obtenus grâce aux efforts et aux progrès conjugués de la médecine et de la biologie. Cet exposé, clair et compréhensible à tous, a été rassurant; le cancer est curable, à condition qu'on s'y prenne à temps pour enrayer le mal. Les expériences et les faits observés prouvent qu'il

n'est pas contagieux. Quant à l'hérédité, il est encore impossible de se prononcer. Les causes elles-mêmes du mal sont encore mal définies. Le conférencier a illustré et complété son exposé par d'intéressantes projections lumineuses.

Après la séance officielle, les délégués se sont rendus à l'hôtel des Alpes où une collation leur a été généreusement offerte par la section de Nyon. D'aimables et cordiales paroles ont été échangées entre M. André Guisan et M. le Dr Fauconnet, président de la section locale.

Au sujet de l'insigne des sourds, sourds-muets et aveugles

nous avons reçu du Secrétariat général de l'Assistance à ces infirmes une information qu'il nous prie de publier.

Contrairement à ce que nous disions dans notre article N° 4 de la Croix-Rouge, l'insigne « brassard » est porté *par les hommes et les femmes*: il en est de même de l'insigne « broche ». Cet insigne de format modeste est destiné à avertir l'interlocuteur (à la poste, dans les magasins, sur la voie publique, etc.) que le porteur demande qu'on articule distinctement quand on lui parle, ou qu'on veuille bien excuser sa vue affaiblie.

Nos grands guérisseurs.

— Eh bien, vous savez, M. le docteur, il n'y a pas à « aller contre », c'est bien un herboriste qui m'a guéri.....

Ainsi s'adressait à moi, il y a quelques semaines, un ancien samaritain, qui a été glissé — je crois — dans la catégorie des « membres libres »..... Et c'est avec